08-04-1994

MINISTERE DE L'EDUCATION,DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

YR

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: YR/ 9236066 / Dossier pédagogique 1037

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : REACTIVATION PHYSIQUE ET MENTALE DES PERSONNES AGEES
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SOCIAL DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 986111U35C1

Etablissement : ECOLE PROVINCIALE DE CADRES
RUE BOSRET,16
5000 NAMUR

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De Laet.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Mme Wilkin (tél:02/238.86.43)

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

1037

DOCUMENT 8 Bis — DOSSIER PEDAGOGIQUE — UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

O Communauté française — O Libre - confessionnel
✓ Provincial et comunal — O - non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : .Ecole...de...Cadres.....
adresse complète : .Rue.Bosret..16..5000...Namur.....
.....
n° de matricule : ..9.236.066.....
n° de téléphone : .081/.73.09.68.....

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : (3)

"Réactivation...physique...et...mentale...de...la...personne...âgée"
.....
.....

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de ..1.. pages (2)

4. Connaissances préalables requises : repris à l'annexe n°2 de ..1.. pages (2)

5. Classement de l'unité de formation.

O (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
degré : inférieur (1) supérieur (1)

✓ (1) enseignement supérieur de type court :
catégorie : .....Social.....

O (1) enseignement supérieur de type long :
catégorie : .....

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

Repris en annexe n° 3 de ..1.. pages (2)

7. Programme de (des) cours — Repris en annexe n° 4 de ..2.. pages (2)

8. Fixation des capacités terminales — Repris en annexe n° 5 de ..1.. pages (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours — Repris en annexe n° 6 de ..1.. pages (2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration.

10. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours (4)	Nombre de périodes (5)
Activités de relations	CPPM	14
Réactivation mentale	CPPM	20
Réactivation physique	CT	20

2. Part d'autonomie ..... 6 .....

Total des périodes ..... 60 .....

11. Date de la proposition du P.O. : .....

Signature du :
Chef d'établissement de la C.F. (1)
Représentant du P.O. subventionné (1)

Transmis par le réseau
le : .....

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

avis différé v. annexe

Date : 17-03-1994 Signature :

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD (1)

Motivation de la décision

OBSERVATIONS RENCONTREES

Date : - 1 AVR. 1994 Signature :

J. Meunier
Administrateur Pédagogique

(4) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(5) 1 période = 50 minutes.

ANNEXE 1 : FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Concourir à l'épanouissement en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels (Décret du 16 avril 1992).

A la fin de la formation, l'étudiant devra être capable de prendre en charge ***l'animation d'un groupe de personnes âgées*** *en vue de la réappropriation ou du* ***développement de leur autonomie*** *, par l'entretien ou l'amélioration de leurs facultés mentales et physiques.*

Il devra être capable d'évaluer les capacités des Personnes Agées avec lesquelles il travaille afin de les ***stimuler de manière optimale dans les activités physiques, mentales et relationnelles.***

Il devra être capable d'encourager les Personnes Agées à ***entretenir ou améliorer leurs facultés mentales, physiques ou relationnelles*** *par des activités de vie adaptées, en vue de la protection,* ***réappropriation et amélioration de leur autonomie****.*

*Il devra être capable d'****adapter*** *les activités proposées aux Personnes Agées de façon individuelle ou groupale,* ***selon leurs capacités, leurs intérêts, leurs besoins, leurs compétences et leur vécu,*** *dans le but d'****améliorer leur qualité de vie*** *au sein d'une collectivité, en relation avec les autres ou dans les différentes situations de leur vie quotidienne.*

ANNEXE 3 : Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

Il n'y a pas de recommandations particulières pour le regroupement.

ANNEXE 4 : PROGRAMME DES COURS

1. ACTIVITES DE RELATIONS

L'élève devra être capable d'analyser de manière critique les relations interpersonnelles du groupe et d'adopter des comportements adéquats, visant à dynamiser les relations et à favoriser l'épanouissement de chacun des individus.

Ces capacités seront atteintes à travers les notions suivantes :

- *Dynamique de groupes*
- *Analyse transactionnelle*

2. REACTIVATION MENTALE

L'élève devra être capable d'intégrer à l'animation des exercices de réactivation cognitive afin d'en garantir la conservation et/ou d'en favoriser l'amélioration

Ces capacités seront atteintes à travers les notions suivantes :

a) introduction au fonctionnement cognitif - perception
- attention
- mémoire
- pensée
au fonctionnement affectif

b) Evaluation par des tests

c) Remédiation - prévention et entretien
Exercices pratiques

3) REACTIVATION PHYSIQUE

L'élève devra être capable d'intégrer à l'animation des exercices de réactivation physique adaptés aux personnes âgées concernées, en tenant compte de leurs facultés psychomotrices, des éventuelles régressions et des capacités à entretenir ou à améliorer, par des mouvements adéquats, et être capable d'utiliser de manière adéquate des activités aquatiques et gymniques et sportives dans le but d'améliorer le bien-être de la personne âgée, en général et de lui procurer la possibilité de réactiver ou d'entretenir certains mouvements dans l'eau.

Ces capacités seront atteintes à travers les notions suivantes :

a) Introduction au - vieillissement biologique
- évaluation générale des conséquences du vieillissement

b) Evaluation psychomotrice de la personne âgée (tests)

c) Remédiation, prévention et entretien
- *psychomotricité*
- *travail du mouvement*
- *exercices physique adapté*
- *exercices pratiques*

d) Travail du mouvement dans l'eau
Exercices pratiques en piscine.

4. <u>Part d'autonomie</u>

- *accompagnement du travail d'élaboration du projet.*

ANNEXE 5 : FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

L'élève devra être capable de rédiger et présenter un travail personnel de synthèse, basé sur l'observation d'un groupe de personnes âgées en activité, ***l'élaboration et/ou l'analyse d'activités mentales et/ou physiques*** *leur étant destinées, étude faisant appel aux capacités suivantes :*

*- être capable d'****évaluer les facultés mentales et physiques*** *de la personne ou du groupe avec qui l'animateur travaille,*

- ***être capable de définir des activités adéquates*** *pour le groupe concerné, tenant compte des aptitudes physiques et mentales des personnes âgées, de leurs intérêts et de leur vécu,*

*- être capable d'****adopter des attitudes professionnelles optimales*** *dans le sens d'une conjonction la plus adéquate possible entre le projet proposé et les besoins des personnes âgées concernées,*

- être capable d'analyser de manière critique les ***relations interpersonnelles*** *du groupe observé, relations entre personnes âgées ou entre personnes âgées et animateurs ou personnel soignant,*

*- être capable d'****intégrer à l'animation des exercices de réactivation cognitive*** *afin d'en garantir la conservation et/ou d'en favoriser l'amélioration,*

- être capable d'intégrer ***à l'animation des exercices de réactivation physique*** *adaptés aux personnes âgées concernées, en tenant compte de leurs* ***facultés psychomotrices, des éventuelles régressions et des capacités à entretenir ou à améliorer, par des mouvements adéquats,***

- être capable d'utiliser de manière adéquate des ***activités aquatiques et gymniques et sportives*** *dans le but d'améliorer* ***le bien-être*** *de la personne âgée, en général, et de lui procurer la possibilité de* ***réactiver ou d'entretenir certains mouvements dans l'eau.***

Le degré de maîtrise sera atteint si l'étudiant est capable d'élaborer un projet et des activités cohérentes avec les objectifs qu'il s'est fixés, avec la spécificité du groupe et les besoins des personnes le composant.

ANNEXE 6 : PROFIL DES CHARGES DE COURS

- *Enseignants*

ENSEIGNEMENT PROVINCIAL ET COMMUNAL

CPEONS
CONSEIL DES POUVOIRS ORGANISATEURS
DE L'ENSEIGNEMENT OFFICIEL NEUTRE SUBVENTIONNE

A.S.B.L.

Rue des Halles, 13 - 1000 Bruxelles
Tél. : (02) 217 55 20
FAX SIEMENS : (02) 219 92 69

- 8.03 94

Bruxelles, le 7 mars 1994

Monsieur F. DE LAET
Directeur d'Administration
Enseignement de promotion sociale
rue de la Science 43

1040 BRUXELLES

N. REF. : 865/93-94/RVH/YR/prom. soc.

Monsieur le Directeur d'Administration,

Concerne : Dossier pédagogique en régime 1

Nous avons le plaisir de vous transmettre ci-joint, au nom du CPEONS, 4 exemplaires de quatre dossiers de programmation, en phase 1, de la Province de Hainaut, Institut provincial supérieur des Sciences sociales et Pédagogiques - promotion sociale -rue de la Bruyère, 151 - 6001 MARCINELLE (n° matricule : 5.257.022).

- Préparation aux épreuves destinées au personnel d'exécution des sociétés de gardiennage.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur d'Administration, à l'assurance de notre considération distinguée,

Pour Guy VLAEMINCK
Administrateur délégué

Yvan ROMBEAU
Chargé de mission

ENSEIGNEMENT OFFICIEL

ANNEXE.